



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations d'aide à domicile

Question écrite n° 97165

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées par l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA). Soulignant que l'économie sociale et solidaire repose sur le principe de non-lucrativité, l'UNA indique la nécessité de changer le regard sur le secteur associatif. Pour ce faire, elle propose que l'apport de l'économie sociale et solidaire soit clairement pris en compte dans l'ensemble des statistiques économiques, et notamment dans celles concernant l'aide à domicile. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97165

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6408